

**AVIS ET COMMUNICATIONS
DE LA**

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

**AVIS AUX IMPORTATEURS
DE POLYTÉTRAFLUOROÉTHYLÈNE (PTFE) GRANULAIRE
ORIGINAIRES DE CHINE OU DE RUSSIE**

Suite à l'avis d'expiration 2010/C 330/10 paru au JOUE C 330 du 8 décembre 2010, et conformément aux dispositions de l'article 11§2 du règlement (CE) n°1225/09 du 30 novembre 2009, **les mesures antidumping applicables aux importations de polytétrafluoroéthylène (PTFE) granulaire originaires de Chine ou de Russie expirent à compter du 9 décembre 2010.**